



FranceAgriMer

Inégalités sociales et alimentation

Besoins et attentes des personnes en situation
d'insécurité alimentaire



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer



L'insécurité alimentaire concerne, en France, des populations aux profils divers et, si des enquêtes nationales ont été réalisées sur les pratiques alimentaires ou sur les ménages bénéficiaires de l'aide alimentaire, peu de travaux ont été consacrés à une analyse qualitative des ménages démunis concernés par ce phénomène.

Afin d'approfondir les connaissances sur ce sujet, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) et FranceAgriMer ont confié mi-2013 à FORS-Recherche sociale la réalisation d'une étude ⁽¹⁾ visant à analyser les besoins et les attentes des personnes en situation d'insécurité alimentaire, bénéficiaires ou non de l'aide alimentaire, afin d'identifier des pistes d'amélioration et d'ouvrir des perspectives pour les dispositifs d'aide alimentaire actuels et futurs.

Cette note présente les principaux résultats de cette étude, qui a nourri la réflexion menée début 2015 par le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, en lien avec le MAAF et en concertation avec les acteurs concernés, pour construire le volet « lutte contre l'insécurité alimentaire » de la feuille de route 2015-2017 du plan pauvreté, présentée le 3 mars 2015.

Plus large que la notion de « faim », la situation d'insécurité alimentaire caractérise, selon la définition donnée par le Conseil National de l'Alimentation (CNA)⁽²⁾, les personnes qui « n'ont pas accès à une alimentation sûre et nutritive en quantité suffisante, qui satisfasse leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine ». En France, les travaux de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, fondés sur les résultats de l'enquête nationale INCA2⁽³⁾ réalisée en 2006-2007, estimaient qu'environ 12 % des adultes vivaient dans un foyer en insécurité alimentaire pour raisons financières⁽⁴⁾.

L'aide alimentaire, en partie financée en France par le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et par les Crédits nationaux destinés aux épicerie sociales (CNES), représente l'une des modalités de réponses aux difficultés alimentaires des ménages. Déclinée localement par les structures associatives et les Centres communaux (ou intercommunaux) d'action sociale (CCAS, CIAS), l'aide alimentaire se présente sous différentes formes, et notamment distribution de repas chauds, de colis d'urgence ou de paniers, accès aux épicerie sociales et solidaires ou encore aides financières. En 2013, les quatre associations bénéficiant directement des denrées achetées dans le cadre de l'aide alimentaire européenne⁽⁵⁾ comptaient 3,9 millions de bénéficiaires, que ce soit de manière directe ou via des associations partenaires⁽⁶⁾.

Si des enquêtes nationales ont été réalisées sur les pratiques alimentaires des Français (INCA1 et INCA2) ou sur les ménages bénéficiaires de l'aide alimentaire (ABENA 1 et ABENA 2), rares sont les travaux consacrés à l'analyse qualitative des profils, pratiques, représentations et parcours de vie des ménages démunis en situation d'insécurité alimentaire en France. Pour approfondir la connaissance de ce phénomène, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et FranceAgriMer ont confié à FORS-Recherche sociale la réalisation d'une étude visant à analyser les besoins et les attentes en matière d'alimentation des ménages qui en sont victimes, qu'ils soient bénéficiaires de l'aide alimentaire ou non, afin d'identifier des pistes d'amélioration et d'ouvrir des perspectives pour les dispositifs d'aide alimentaire actuels, mais aussi futurs.

Fondée sur une méthodologie d'enquête très qualitative, l'étude a été réalisée en trois temps : un premier temps destiné à cerner le champ de l'étude grâce à un cadrage théorique de la notion « d'insécurité alimentaire », à un état des lieux des dispositifs d'aide alimentaire existants et à une capitalisation des connaissances sur le sujet ; un deuxième temps d'enquête par le biais d'entretiens semi-directifs auprès de 26 acteurs locaux (structures d'aide alimentaire, centres communaux d'action sociale, services sociaux polyvalents des Conseils généraux, associations) et de 85 ménages aux ressources modestes ; un troisième temps de réflexion sur des pistes d'amélioration possibles, nourri par la capitalisation d'expériences innovantes menées dans le champ de l'aide alimentaire.

Mobilisant les différents travaux existants, les deux premières parties de cette note portent sur la notion « d'insécurité alimentaire », sa mesure et son suivi, et sur la fréquentation des structures d'aide alimentaire, en particulier sur les profils des bénéficiaires et non-bénéficiaires. Les résultats de l'enquête menée sont ensuite développés dans les deux parties suivantes, avec des éléments sur le vécu et les pratiques alimentaires des ménages en insécurité alimentaire, puis la présentation des quatre

modes de gestion de la contrainte alimentaire identifiés. La méthodologie de l'enquête fait l'objet d'un encadré.

1. La notion d'insécurité alimentaire, sa mesure et son suivi

Diverses recherches, réalisés en France et à l'étranger depuis plus d'une vingtaine d'années, ont contribué à définir et à qualifier le concept d'insécurité alimentaire. À partir des premiers travaux conduits par Kathy L. Radimer aux États-Unis dans les années 1990, une définition commune s'est progressivement imposée au sein de la communauté internationale des chercheurs et des experts. Reprise par le Conseil National de l'Alimentation en 2012, elle met en avant le caractère multidimensionnel de l'insécurité alimentaire, concept à la fois qualitatif et quantitatif, très subjectif car reposant en partie sur le ressenti des personnes concernées. L'insécurité alimentaire renvoie à la fois à la disponibilité des denrées alimentaires, à leur accessibilité physique et économique et à leurs propriétés nutritionnelles et sanitaires. Elle intègre la question des préférences alimentaires et recouvre également une dimension temporelle, puisqu'elle peut être permanente, chronique ou temporaire.

Au cours des années 2000, la question de l'insécurité alimentaire a été intégrée à plusieurs enquêtes nationales, afin d'estimer la prévalence au sein de la population française. Ainsi, l'étude INCA2 (2006-2007) portant sur la consommation alimentaire des Français⁽⁷⁾ comporte plusieurs questions permettant de rendre compte des situations d'insécurité alimentaire : aux notions d'insécurité alimentaire qualitative (16 % de la population) et quantitative (0,9 %) s'ajoutent ainsi celles d'inquiétude à l'idée de manquer d'aliments (7,3 %) et d'insécurité alimentaire pour raisons financières (12,2 %)⁽⁸⁾. Les données avancées par l'étude INCA2 devraient être bientôt approfondies par d'autres enquêtes mobilisant l'ensemble des indicateurs de mesure de l'insécurité alimentaire validés au plan international, inspirés du questionnaire américain U.S. Household Food Security Survey (HFSS)⁽⁹⁾. Ainsi, l'enquête Environnement, Santé, Biosurveillance Activité physique et Nutrition (ESTEBAN), en cours de réalisation sous l'égide de l'Institut de Veille Sanitaire (InVS), et dont les résultats seront disponibles en 2016, devrait livrer des données plus précises quant aux situations d'insécurité alimentaire en France.

2. Profils des bénéficiaires des structures d'aide alimentaire et des non-bénéficiaires

Il ressort des enquêtes réalisées sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire (ABENA 1 et 2) que ces derniers sont majoritairement des personnes d'âge intermédiaire (25-65 ans) à la situation socioéconomique précaire, faiblement qualifiées, en difficulté d'insertion professionnelle, et particulièrement vulnérables en termes d'accès aux soins. Néanmoins, les enquêtes soulignent également que les profils de ménages bénéficiaires de l'aide alimentaire ont évolué ces dernières années, à la fois sous l'effet de la progression des séparations familiales, sources de fragilisation des ménages, mais aussi sous l'effet d'une extension de la précarité à des publics jusqu'alors épargnés, mieux insérés socialement, en emploi ou retraités.

D'après ces études, les raisons du recours à l'aide alimentaire sont variables (accident de la vie, déséquilibre financier lié aux dépenses du foyer, précarité liée aux conditions d'emploi ou à l'absence d'emploi, conditions de logement précaires), les



ménages bénéficiaires de l'aide alimentaire se caractérisent par une inscription longue dans le dispositif (un ménage sur deux y a recours depuis plus de deux ans). En outre, les degrés de dépendance à l'aide alimentaire diffèrent : alors qu'elle ne constitue qu'un soutien et un complément à l'alimentation pour certains ménages, elle peut représenter la composante prépondérante de l'alimentation pour d'autres, tandis que pour les ménages qui ne disposent d'aucune ressource (en particulier ceux en situation administrative irrégulière), elle constitue la seule source d'approvisionnement.

Si les bénéficiaires de l'aide alimentaire ont fait l'objet d'enquêtes dédiées, peu d'études, en revanche, éclairent les profils des ménages en insécurité alimentaire qui ne recourent pas à l'aide alimentaire. Les études sur le non-recours au revenu de solidarité active (RSA)⁽¹⁰⁾ permettent cependant d'établir quelques hypothèses sur les raisons du non-recours aux dispositifs, en particulier la méconnaissance de l'offre, l'inadaptation de cette dernière aux besoins des ménages en raison du maillage insuffisant des dispositifs d'aide alimentaire, ou encore les difficultés d'accès physique aux structures. Le non-recours volontaire est également possible, lié à une logique de distanciation de l'offre existante, en raison d'un coût symbolique jugé trop élevé et, le cas échéant, d'une non-adhésion aux principes du « don sans contrepartie ».

3. Le vécu et les pratiques des ménages en insécurité alimentaire

Les résultats de l'enquête qualitative tendent à confirmer, sur certains points, les éléments d'information apportés par de précédentes études sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire. Ils précisent notamment la réalité des contraintes vécues par les ménages au regard de l'alimentation. Sous l'effet de divers facteurs qui souvent se cumulent et se renforcent, tels que la faiblesse des ressources financières, les difficultés de logement, les contraintes professionnelles, les pathologies physiques ou la détresse psychique, les ménages voient leurs pratiques alimentaires contraintes, à des degrés variables qui font écho aux degrés d'insécurité alimentaire déclarés lors des entretiens. Ces contraintes s'expriment toujours en lien avec des normes alimentaires de référence qui, dans le cas des ménages interrogés, renvoient aux grandes constantes du modèle alimentaire français (convivialité et sociabilité, plaisir de manger, synchronisation des prises alimentaires autour de trois repas principaux), à la fonction nourricière et parentale de l'alimentation, ou encore aux principes édictés en matière de santé publique (« manger équilibré »).

En matière de pratiques alimentaires, l'étude relève ainsi plusieurs phénomènes, dont certains étaient déjà identifiés dans le cadre des enquêtes ABENA sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire : la restriction des quantités d'aliments et du nombre de repas quotidiens, le recentrage sur des aliments roboratifs, l'exclusion de certains types d'aliments (viandes, poissons, légumes) et la monotonie alimentaire. Au-delà de l'évolution des consommations, la précarité sociale fragilise la fonction sociale et conviviale de l'alimentation, et se traduit parfois par la perte de l'envie et du goût de s'alimenter.

En revanche, l'étude montre que la « tension » vécue par les ménages à l'égard de l'alimentation n'est pas systématiquement corrélée au degré d'insécurité alimentaire déclaré. Parmi

les facteurs générant un ressenti particulièrement difficile de l'insécurité alimentaire, se distinguent notamment le parcours antérieur (basculement plus ou moins récent dans la précarité), la présence d'enfants au foyer, la présence de pathologies nécessitant un régime spécifique, mais aussi la prégnance des normes alimentaires de référence. En effet, plus l'attachement à ces normes est fort, plus la situation vis-à-vis de l'insécurité alimentaire est difficile à accepter.

De même, le recours à l'aide alimentaire est plus ou moins bien vécu par les ménages interrogés. Il peut être particulièrement douloureux pour ceux ayant récemment basculé dans la précarité en raison d'un accident de la vie, devenant alors synonyme de « déchéance sociale ». Il peut au contraire être mieux vécu par les ménages ancrés de longue date dans la précarité, possédant déjà une certaine maîtrise du fonctionnement et des acteurs de l'intervention sociale.

Il ressort également de l'étude que le niveau d'acceptation du recours à l'aide alimentaire varie en fonction de la forme d'aide délivrée. Les différentes formes d'aides sont ainsi conçues par les ménages comme des paliers, correspondant à des étapes porteuses de sens quant à la façon dont ils se représentent leur position dans l'échelle sociale et leurs possibilités de sortie « par le haut » des difficultés qu'ils traversent. À cet égard, les épiceries sociales ont une image moins négative que les structures associatives de distribution alimentaire, qui représentent le cap symbolique que certains ménages rencontrés se refusent à franchir, car il est pour eux synonyme d'un enfermement de longue durée dans la précarité et les assimile à une population « d'exclus » dans laquelle ils refusent de se reconnaître.

4. Quatre modes de gestion de la contrainte alimentaire

Pour gérer au mieux les contraintes qu'ils subissent, les ménages rencontrés utilisent diverses « stratégies » et activent différents leviers, parmi lesquels le recours généralisé aux commerces de discount alimentaire, à la cantine scolaire, à l'aide alimentaire et/ou à la solidarité familiale, l'évolution des modalités de préparation des aliments en faveur du « fait maison », ou encore le stockage et la congélation de denrées. Ces leviers de gestion s'inscrivent dans une logique d'économie ménagère générale affectant l'ensemble des postes de dépense du foyer, bien que certaines dépenses soient volontiers considérées comme prioritaires, comme celles liées au logement.

Selon FORS-Recherche Sociale, quatre types de ménages correspondant à quatre modes de gestion de la contrainte alimentaire peuvent alors être identifiés. Ces modes de gestion se rapportent moins à des profils types de ménages clairement circonscrits qu'à des « étapes » dans des parcours d'entrée, de sortie et parfois d'ancrage durable dans la précarité. Ainsi, des ménages peuvent passer progressivement d'un mode de gestion à l'autre, en fonction de l'évolution de leur situation et de la dégradation de celle-ci. En ce sens, l'enquête confirme bien la dimension temporelle de l'insécurité alimentaire. Elle éclaire le caractère discontinu ou durable du recours à l'aide, ainsi que les degrés de dépendance plus ou moins importants des ménages à l'égard des dispositifs d'aide.

Le premier type identifié est celui des « autogestionnaires ».

Il s'agit de ménages ayant connu une baisse de ressources importante (liée à un « accident de la vie », au passage à la retraite, etc.), qui ont essentiellement recours à la solidarité familiale et sociale et ne mobilisent pas l'aide alimentaire en raison d'une méconnaissance des dispositifs, de représentations négatives à l'égard de ces derniers ou parce qu'ils estiment que ces types d'aide ne les concernent pas.

« Ça me gêne de demander pour avoir de la nourriture, j'ai l'impression d'être une mendicante, je ne veux pas aller aux restaurants du cœur. Et puis elle m'en a parlé un peu une fois Mme S. (assistante sociale) mais elle a dit que je gagnais trop. C'est pas grave, je veux pas de toute façon. » (Non bénéficiaire, femme, 72 ans, veuve).

Le deuxième type est celui des « gestionnaires indirects ».

Il s'agit de travailleurs pauvres aux ressources instables qui mobilisent l'aide alimentaire de façon discontinue, comme variable d'ajustement budgétaire afin d'apurer une dette ou de faire face à une dépense imprévue. À l'égard des dispositifs d'aide, ces ménages expriment un vécu relativement positif, leurs attentes portant essentiellement sur l'accessibilité des structures, dont les horaires ne concordent pas toujours avec leurs contraintes professionnelles.

« On a été bénéficiaires pendant 3 mois, c'était bien pour le budget. Par exemple, on n'avait pas besoin d'acheter du gel douche car on l'avait déjà. Et puis des pâtes, du lait, des légumes en boîte, de la farine, du dentifrice... Le colis ça nous permettait de compléter avec de la viande » (Non-bénéficiaire, couple sans enfant à charge, femme de 55 ans, sans emploi et homme de 61 ans, arrêt maladie depuis 2012, Drôme).

Le troisième type est celui des ménages « multi-acteurs ».

Ce sont des ménages aux ressources peu élevées, ancrés durablement dans la précarité, qui combinent différents leviers et types d'aide alimentaire dans la durée. Ils expriment un ressenti mitigé à l'égard des structures d'aide alimentaire : s'ils y trouvent un réconfort social, ils regrettent néanmoins l'absence de diversité des produits proposés, leur faible qualité gustative, ainsi que les rapports parfois culpabilisants ou infantilisants entretenus avec les intervenants des dispositifs.

« J'ai perdu mon boulot, c'est depuis ce moment-là que j'ai besoin d'aide. Depuis, je suis soit au chômage soit en Intérim, mais rien de stable. Ça fait peut être 10 ans que je viens, plus ou moins régulièrement selon les difficultés. » (Bénéficiaire, homme, 41 ans, célibataire, 1 enfant en garde ponctuelle, alterne chômage et Intérim, association de distribution, Moselle).

Enfin, le quatrième type est celui des « mono-gestionnaires ».

Ce sont des ménages aux ressources très faibles voire inexistantes, qui conjuguent diverses difficultés (administratives, liées au logement, sociales, etc.) et dont l'alimentation est presque entièrement dépendante de la seule aide alimentaire. Leurs attentes portent à la fois sur la quantité des aliments proposés, dans la mesure où l'aide n'est pas conçue pour assurer l'intégralité des repas, et sur l'adaptation des aliments délivrés à leurs capacités matérielles (stockage et préparation) et à leurs pratiques alimentaires de référence.

« Je ne peux aller qu'aux Restaurants du cœur parce que j'ai pas d'adresse comme je suis à l'hôtel. Il y a une épicerie sociale dans la ville où j'ai l'hôtel, mais je ne peux pas y aller. Je ne comprends pas pourquoi alors que je n'ai aucun revenu. En plus, c'est compliqué parce que les Restaurants du cœur ferment l'été, alors je suis très inquiète. L'an dernier, l'assistante sociale m'a fait un papier pour que j'aille dans une autre ville. Sinon, je n'avais plus rien à manger. » (Bénéficiaire, femme, 40 ans, séparée, 1 enfant, sans ressource, sans papier, à l'hôtel, circonscription des publics en errance du Conseil général, Seine-Saint-Denis).

Méthodologie de l'enquête qualitative

L'enquête qualitative s'est déroulée dans 4 départements, choisis de façon à assurer une diversité de contextes géographiques et socioéconomiques : Drôme, Ardèche, Seine-Saint-Denis et Moselle.

Au moment de la constitution de l'échantillon, comme au moment du recueil des données ou de l'interprétation des résultats, c'est une approche large et compréhensive (11) de l'insécurité alimentaire qui a été privilégiée. En effet, il fallait pouvoir saisir à la fois les comportements des ménages et leurs représentations de leurs situations, approcher tant leurs conduites alimentaires objectives que leurs jugements portés sur ces conduites. Pour bien mettre en perspective l'objet d'étude « insécurité alimentaire », il a donc été choisi de rencontrer des bénéficiaires comme des non-bénéficiaires de l'aide alimentaire, et de varier le profil socio-économique des ménages et leurs niveaux de ressources. Ainsi, l'échantillonnage des ménages a été réalisé de façon à ne pas rencontrer uniquement des personnes en grande précarité mais également des ménages dont le niveau de ressources se situe légèrement au-dessus des seuils permettant le déclenchement de certaines aides sociales (soit des ressources avoisinant le SMIC – salaire minimum interprofessionnel de croissance). L'échantillon des enquêtés est donc composé de ménages aux ressources modestes, en insécurité alimentaire ou pas, bénéficiaires ou non bénéficiaires de l'aide alimentaire. Ces ménages ont été proposés, localement, par des acteurs intervenant dans le champ de l'action sociale (Conseils généraux, associations de lutte contre l'exclusion) et dans le champ de l'aide alimentaire (centres de distribution associatifs, CCAS, épicerie sociale).

85 ménages, dont 72 ayant bénéficié au cours des 12 derniers mois d'une aide alimentaire, ont ensuite été rencontrés lors d'entretiens semi-directifs approfondis d'1h30 environ, portant sur trois principaux volets : les pratiques et représentations liées à l'alimentation en général, la gestion du budget, et les raisons du recours ou du non-recours aux dispositifs d'aide alimentaire. Les ménages ont également été invités à s'auto-positionner sur l'une des quatre réponses à la question exploitée dans l'étude INCA2 pour apprécier le degré d'insécurité alimentaire (12). Les réponses apportées ont permis de classer les ménages selon quatre degrés d'insécurité alimentaire, allant du degré 1 (IA1 : absence d'insécurité alimentaire ; « je peux manger tous les aliments que je souhaite ») jusqu'au degré 4 (IA4 : insécurité alimentaire la plus forte ; « il m'arrive souvent de ne pas avoir assez à manger »). Les ménages classés en IA2 sont dits en insécurité alimentaire qualitative et ceux classés en IA3 et IA4 en insécurité alimentaire quantitative.



5. Conclusion

L'enquête qualitative menée auprès de ménages aux ressources modestes, en insécurité alimentaire ou pas, bénéficiaires ou non bénéficiaires de l'aide alimentaire, apporte un éclairage complémentaire aux différents travaux menés jusqu'alors sur la question de l'insécurité alimentaire, et permet notamment de préciser la réalité des contraintes vécues par ces ménages au regard de l'alimentation. Quatre modes de gestion de la contrainte alimentaire ont ainsi été identifiés, correspondant moins à des profils types de ménages qu'à des « étapes » dans des parcours d'entrée, de sortie et parfois d'ancrage dans la précarité.

Les résultats de cette enquête indiquent par ailleurs que les attentes de ces ménages à l'égard de l'alimentation, qu'ils soient bénéficiaires ou non bénéficiaires de l'aide alimentaire, s'organisent autour de trois axes : la qualité des produits (c'est-à-dire des produits frais, sains et goûteux) ; la diversité des denrées permettant une alimentation équilibrée et moins monotone ; l'accès à une certaine autonomie, qu'il s'agisse du choix des denrées ou, dans le cadre de l'aide alimentaire, dans leur rapport aux dispositifs et aux bénévoles.

Ainsi, au regard des attentes et des besoins exprimés par les ménages rencontrés, l'enquête permet d'identifier plusieurs pistes d'actions. Parmi celles-ci, l'une d'entre elles consisterait à mieux faire connaître l'aide alimentaire et à améliorer le repérage des ménages en insécurité alimentaire, afin de favoriser leur « rattachage » aux dispositifs existants, en mobilisant l'ensemble des acteurs intervenant au contact des publics en difficulté. Les autres pistes d'actions consisteraient à faire évoluer la place des usagers au sein des dispositifs d'aide alimentaire, en travaillant notamment à une évolution des représentations des travailleurs sociaux et bénévoles à l'égard des bénéficiaires. L'enquête souligne également la nécessité d'améliorer l'accessibilité des dispositifs d'aide alimentaire, en travaillant aussi bien sur l'accès physique et géographique que sur les horaires de distribution et les périodes d'ouverture des structures. Au-delà, enfin, l'enquête questionne plus largement le sens de l'aide alimentaire, son rôle et ses fonctions actuelles, et invite à penser son articulation avec des formes alternatives à l'aide alimentaire classique, pour répondre aux besoins de l'ensemble des ménages concernés.

Florence Brunet, Pauline Kertudo, Benjamin Badia, Audrey Carrera et Florence Tith (FORS-Recherche sociale).

6. Notes

(1) Étude réalisée par Florence Brunet, Pauline Kertudo, Benjamin Badia, Audrey Carrera et Florence Tith, FORS-Recherche Sociale, avec la collaboration de France Caillavet, directrice de recherche à l'INRA, décembre 2014.

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/37772/347257/file/Etude-Inegalites-sociales-et-alimentation-Rapport-final-2.pdf>

(2) Avis N°72 du CNA « Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France », 22 mars 2012.

(3) Étude Individuelle Nationale des Consommations Alimentaires.

(4) Darmon N, Bocquier A, Vieux F, Caillavet F, L'insécurité alimentaire pour raisons financières en France, ONPES, Les Travaux de l'Observatoire, 2009-2010.

(5) Restaurants du Cœur, Secours Populaire français, Croix Rouge française et Fédération Française des Banques Alimentaires.

(6) Source : DGAL (2013). Ce chiffre a été calculé par les pouvoirs publics sur la base des données transmises par les quatre associations précitées dans le cadre du rapport d'exécution du Programme européen d'aide alimentaire 2013.

(7) Données de consommations alimentaires sur 7 jours de 2 624 adultes et 1 455 enfants habitant en France métropolitaine recueillies grâce à un carnet de consommation rempli tous les jours par les participants.

(8) Ces notions ne sont pas exclusives, elles peuvent se recouper partiellement. Une personne peut ainsi se trouver à la fois en situation d'insécurité alimentaire quantitative et qualitative.

(9) Administré annuellement depuis 1995, le U.S. Household Food Security Survey Module repose sur 18 questions. Il permet de déterminer si le ménage se trouve en situation de sécurité alimentaire (high food security ou marginal food security), ou d'insécurité alimentaire (low food security ou very low food security).

(10) Okbani N, 2013, Le non-recours au RSA activité : étude exploratoire en Gironde, Dossier d'étude CNAF, n°164.

(11) Le terme «compréhensive» est utilisé ici dans son sens sociologique, pour indiquer que nous avons cherché, lors du recueil et de l'interprétation des données, à reconstituer et à comprendre les besoins et demandes des personnes, leurs visions de leurs parcours, leurs problèmes tels qu'elles les vivent et qu'elles essaient de les résoudre. Cette approche compréhensive s'oppose classiquement à une approche plus explicative, souvent plus quantitative, qui recherche des causalités et corrélations sans passer par la recomposition de l'univers mental des acteurs étudiés.

(12) Parmi les quatre situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ?

- a. Vous pouvez manger tous les aliments que vous souhaitez ;
- b. Vous avez assez à manger mais pas tous les aliments que vous souhaiteriez ;
- c. Il vous arrive parfois de ne pas avoir assez à manger ;
- d. Il vous arrive souvent de ne pas avoir assez à manger.

Les Études de FranceAgriMer / édition 2015

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex

tél. : +33 1 73 30 30 00 / fax : +33 1 73 30 30 30 www.franceagrimer.fr / www.alimentation.gouv.fr

Directeur de la publication : Éric Allain / Coordination : unité analyses transversales / Christian Melani /

Tarek Mhiri / Julien Lagarigue / Conception et réalisation : FranceAgriMer, direction de la Communication et de l'information,

studio PAO / Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Fin de rédaction : mars 2015

Sources principales : FranceAgriMer - Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Crédits photos : Fotolia / phovoir / Droits réservés /

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer.

www.franceagrimer.fr

www.agriculture.gouv.fr